

Offre d'emploi

Le Pôle Adultes de l'APSA

recherche

un(e) Technicien(ne) Qualifié(e) chargé(e) des ressources humaines

CDD de 2 mois à temps plein
(éventuellement renouvelable)

Poste à pourvoir dès que possible

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et handicapées du 15 mars 66, annexe 10.

Faire acte de candidature auprès de Monsieur Mickaël Barragan, Directeur du Pôle Adultes
10, chemin de la Varenne
86280 Saint Benoît
m.barragan@a-p-s-a.org

Mission :

Vous assurerez le remplacement au sein du pôle adultes, du technicien chargé de réaliser le suivi administratif de la gestion du personnel en collaboration avec les chefs de service éducatif. Vous exercerez vos missions dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur et devrez notamment :

- Créer les dossiers administratifs des nouveaux salariés ;
- Gérer les plannings au quotidien : saisie des modifications horaires, saisie des congés, impression des récapitulatifs horaires mensuels, impression des plannings actualisés, saisie des masses horaires...sous la supervision et validation du chef de service
- Rechercher des solutions de remplacement en liens avec les prescriptions des chefs de service conformément aux moyens dont dispose l'établissement ;
- Réaliser les demandes de remplacement sous la supervision et validation du chef de service
- Entretenir des relations avec les agences d'intérim ;

Profil de poste :

Titulaire d'un BTS ou DUT en gestion administrative avec une orientation RH.

Une expérience et des connaissances en gestion des ressources humaines seraient appréciées, ainsi qu'une connaissance du secteur médico-social.

Une Maîtrise de l'outil informatique est impérative (Excel et logiciel de planning)

Un sens de l'organisation, du travail en équipe, de la rigueur, de la discrétion, de l'autonomie sont nécessaires

Ce poste demande une forte adaptabilité et de la réactivité. Il nécessite également d'avoir une bonne résistance au stress et de la résilience.

Rémunération : Barème de la CC 66, selon ancienneté et niveau de qualification (grille technicien qualifié).

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 3 mars 2023